L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN. 30 MARS 1893. 66me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux: 73 rue de Chartres

Dufour & Bonzo,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLÉANS.
JEUDI. 30 MARS 1893.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc. qui se soldent au prix détaillé de 10 cts la ligne, voir la 3e page.

L'arbitrage et les grèves.

La grève qui avait éclaté, il y a quelques jours, s'est terminée assez tristement, comme, d'ailleurs, presque toutes celles qui l'ont précédée—sans que les ouvriers qui l'avaient provoquée ou l'avaient acceptée, en aient tiré le moindre avantage, et après qu'une bonne partie d'entr'eux eurent perdu une situation qui leur assurait, à eux et à leurs familles, le pain quotidien.

Cette fréquence des grèves—surtout dans les services publiques—est une véritable calamité pour un Etat ou une communauté, et nous concevons que les Etats-Unis soient intervenus pour en empêcher le retour constant; pour lier les mains à ceux qui prétendent, en vertu d'on ne sait trop quelle autorité, arrêter l'activité ouvrière, mettre l'embargo sur les moyens de communication, et paralyser ainsi le commerce d'un pays.

Malheureusement, tout ce qui s'est fait, jusqu'à présent, pour ou contre les grèves, n'a rien changé à la situation, qui reste la même qu'auparavant, tous jours exposée aux menaces, trop souvent suivies d'effet, de cessation de travail.

De là, les inquiétudes perpétuelles qui règnent dans le monde des capitalistes et des entrepreneurs, et forcent ces derniers à considérer les classes laborieuses qu'ils emploient, comme des ennemies naturelles; de là, parmi ces mêmes employés, un esprit constamment hostile aux patrons et aux propriétaires désireux d'industrie et de commerce; de là, chez eux, une tendance inconsciente à considérer comme spoliés, et à résister à cette exploitation, vraie ou prétendue.

Ce qu'il y a de plus malheureux dans cet état de choses, c'est que les travailleurs, les employés, n'ont pas toujours les lumières et l'instruction nécessaires, pour juger sainement de la situation, ou pour exposer convenablement leurs griefs, fondés ou non en raison; c'est que quand ils sont assez éclairés pour pouvoir défendre leur propre cause, ils n'en ont pas le temps.

Qu'arrive-t-il alors? Un beau jour, ils se réunissent et conviennent de nommer un conseil supérieur, qu'ils chargent de traiter leurs affaires, et qui vit de la position qui lui est faite. Inutile d'ajouter que l'intérêt bien évident de ces conseillers, qui n'ont aucune autorité légale, est de chercher, évidemment à brouiller les cartes, à entretenir la discorde entre les ouvriers et les patrons. Plus ils font étalage de zèle plus ils prouvent de compétence, plus aussi ils se rendent nécessaires; s'imposent à ceux qui les ont choisis comme guides. Si l'on pouvait attendre d'eux la moindre impartialité, passe encore, mais ils ne sont que les porte-paroles des travailleurs, et, loin de chercher à apaiser les querelles, ils ne visent qu'à les envenimer. Il en résulte qu'entre les deux classes qui se meuvent dans la sphère de l'industrie et de commerce, la guerre est fatalement en permanence. Quand, dans un conflit, l'une des deux parties en litige a été battue et forcée de céder, soyez sûrs qu'elle ne songe, d'abormais, qu'à prendre le plus tôt possible, sa revanche. Cela s'applique indistinctement aux patrons et aux employés. Nous n'avons de préférence pour personne; les uns, en pareil cas, dont pas plus raisonnables que les autres.

Que faire, pour éviter, au moins dans la mesure du possible, des conflits qui deviennent, avec le temps, de plus en plus fréquents, de plus en plus aigus, et qui menacent de détermiser—Nous ne voyons qu'un moyen d'y arriver; c'est l'arbitrage, admis par toute la communauté et consacré par la loi. Qu'il y ait, dans chaque paroisse, un conseil ou un juri d'arbitrage, permanent, chargé de régler tous les conflits qui peuvent surgir, d'un moment à l'autre, et formé dans des conditions qui assureraient l'impartialité de ses jugements; on que l'on institue un juri spécial pour chaque litige particulier, qui sera soulevé—peu nous importe. C'est le législateur qui doit décider la question. Ce qu'il faut, avant tout, c'est d'en finir avec des grèves qui sont ruineuses pour tout le monde, qui ne profitent qu'à quelques intrigants ou politiciens, dont l'intérêt est d'entretenir le trouble dans les relations des citoyens entr'eux, et qui, en définitive, font cent fois plus de mal aux travailleurs qu'aux capitalistes.

L'arbitrage est le seul expédient convenable pour mettre fin aux grèves. Tout le monde le sait, d'ailleurs. Ce n'est pas là une idée nouvelle; elle a été, cent fois, recommandée par d'autres, avant nous et mieux que nous; mais il suffit qu'elle soit sensée, pour qu'on s'obstine à ne pas la mettre en pratique.

Rappelez-vous que pour un fort rhume, il n'y a pas de remède plus efficace que le Sirop de Ducongé.

Cette excellente préparation existe depuis 63 ans.

Son succès a été admis depuis longtemps, dans les cas de Rhumes, de Toux invétérés, d'Asthme, Bronchite, Inflammation de la Gorge, de l'Estomac et des Intestins, le crachement de Sang et la Coqueluche.

En vente chez tous les Pharmaciens. Laboratoire 52 rue Bienville, N.-O.

UN DRAME DE FAMILLE. - Encore un drame sanglant dans la banlieue de Paris.

Celui-ci a eu pour théâtre la commune des Lilas, et s'est déroulé au No 117 de la rue de Paris.

A cette adresse habitaient les époux Drohé. Le mari, Eugène Drohé, âgé de 36 ans, soigneur mécanique, vivait, depuis quelque temps, en fort mauvaise intelligence avec son beau-père, le sieur Antoine Goyot, âgé de 66 ans, qui demeurait dans la même maison.

Les deux hommes avaient eu, à différentes reprises, de violentes querelles pour des questions d'intérêt.

Guyot, reconnaissant son gendre le matin, à sept heures et demie, dans l'escalier de la maison, lui chercha, de nouveau dispute.

Drohé, furieux, s'emporta à le frapper et, après lui avoir assené plusieurs coups de poing, le renversa à terre.

Le vieillard, pour se défendre, tira alors un revolver de sa poche et en déchargea, successivement, quatre coups sur son gendre.

L'ouvrier soigneur tomba ensanglanté. Il avait reçu trois des projectiles, dont deux l'avaient atteint à la bouche et au à la tempe gauche.

On lui prodigua des soins—après quoi, il fut transporté à l'hôpital Tenon, où il a été admis d'urgence.

Son état est complètement désespéré.

Le meurtrier, désarmé et arrêté sur le champ par des voisins, fut conduit au bureau de M. Berthelier-Lasquin, commissaire de police de la circonscription.

Interrogé, il regretta vivement son crime, et déclara qu'il n'avait fait usage de son arme qu'étant en cas de légitime défense.

Il a été envoyé, dans la matinée, au Dépôt.

LOUISIANE.

Le Louisiana Planter and Sugar Manufacturer, Nouvelle-Orléans, du 25 mars:

(Suite.)

—LETTRE DE LA PAROISSE LAFOURCHE:

La grande question du jour est celle de savoir si les lois qui ordonnent la fermeture des dalles à riz sont, oui ou non, constitutionnelles. Une association s'est formée dans le but de s'assurer de la validité de cette législation. Pour le moment, il y a des poursuites contre ceux qui ne se sont pas conformés à la loi. C'est l'affaire du Dr J. A. Blanchard qui a été choisie comme "test case." Nous ne pouvons entrer dans les détails des raisons pour et contre le droit aux dalles. Il conlera des flots d'encre et des torrents de paroles avant que la question soit décidée.

—LETTRE DE LA PAROISSE STE-MARIE:

La saison dernière, bien que favorable à la culture de la canne n'a pas donné une récolte extraordinaire. Il n'en sera pas de même, cette année. La canne est en faveur aujourd'hui; car plusieurs habitations on a abandonné les autres cultures, celles du riz, du foin, pour planter la canne. Presque chaque planteur a augmenté l'ensemencement de 10 à 500 acres. On conçoit les conséquences d'un pareil accroissement sur la prochaine récolte de sucre.

L'habitation Côte Blanche a été vendue récemment à son ancien propriétaire $45,000.

—La compagnie téléphonique du Sud établit maintenant une ligne nouvelle autour du Détour des Irlandais. Dès lors les, planteurs de cette région vont être en communication directe avec la Nouvelle-Orléans.

—Rien n'est encore bien arrêté relativement à l'érection d'une usine centrale à Centreville. Il est probable, cependant, qu'après s'être rendu compte des immenses ressources de cette région, on se décidera à fonder cet établissement. On sait que, dans tout le sud ouest de l'Etat, il n'y a pas de sol plus favorable à la culture de la canne que celui des Attakapas.

—LETTRE DE LA PAROISSE CALCASIEU:

On prend toujours, ici, beaucoup d'intérêt à la culture du riz. Cependant, on témoigne moins d'ardeur, cette année que l'an dernier, par exemple. En 1892, on avait fait l'acquisition d'une grande quantité de pompes. Ce progrès était sans précédent.

A l'heure qu'il est, on se préoccupe généralement d'établir des moulins et des ascenseurs; on commence à comprendre la valeur de ces améliorations; l'industrie est déjà considérablement en profiter. Les fermiers sentent qu'ils sont à la merci des propriétaires de moulins de la Nouvelle Orléans; aussi travaillent-ils à se procurer des entrepôts, pour garder leurs grains, et des moulins pour le traiter et le nettoyer. De tout les côtés, arrivent des assortiments de machines propres à construire des moulins. Celui du Lac Charles fait d'excellentes affaires.

On pense que l'on va, dans les environs de Lac Charles, augmenter considérablement cette culture. Il y a de la semence en abondance; elle est de bonne qualité, chose essentielle pour obtenir de bonnes récoltes qui puissent facilement, et, d'un prix convenable, se placer sur le marché.

On construit, en ce moment, beaucoup de levées, moins cependant que l'an dernier.

M. J. B. Watkins loue une grande quantité de terres à riz à des hommes du Nord venus, récemment, s'établir dans notre pays. Un défriche beaucoup de terres, dans ce but, près du bayou Lacassine. On y fera jouer les pompes. M. Watkins fait aussi creuser des canaux qui vont de ce bayou au milieu des terres à riz.

Nos fermiers ont généralement vendu leur riz à d'assez bonnes conditions. Cependant, ils n'engtraissent pas assez leurs terres pour pouvoir obtenir de belles récoltes et ils ne soignent pas assez leur semence.

Les Pilules d'Ayer sont absolument végétales, d'un emploi sûr, elles ne resserrent pas les intestins, et sont un tonique admirable.

L'abdication de l'Empereur d'Autriche.

Le Figaro a publié, sous la signature de Jacques Saint-Cère, l'article suivant:

Elle est bien grave et bien inattendue la nouvelle qui nous arrive de Pesth, aussi ne la donnons-nous que sous des réserve plus expresses encore que celles employées dans des cas analogues,—et bien qu'elle nous vienne de source très sûre. A en croire donc des gens bien informés, le voyage inattendu de l'empereur François-Joseph en Suisse n'aurait été causé ni par une maladie de l'impératrice, ni par un changement de survenir dans l'ordre de successeur, mais bien par la volonté, nettement arrêtée chez l'Empereur, d'abdiquer en faveur de son frère l'archiduc Charles-Louis, héritier actuel de la couronne. La nouvelle est grosse, on le voit, et voici quelles seraient les raisons qui motiveraient la résolution de l'Empereur.

Depuis la chute du cabinet Tisza le parti libéral hongrois gagne du terrain. Malgré les idées connues du monde de la Cour, le roi de Hongrie a été obligé de choisir pour président de Conseil un simple rotturier, M. Weckerlé, qui tient quelques intrigants, on politiciens, dont l'intérêt est d'entretenir le trouble dans les relations des citoyens entr'eux, et qui, en définitive, font cent fois plus de mal aux travailleurs qu'aux capitalistes.

L'arbitrage est le seul expédient convenable pour mettre fin aux grèves. Tout le monde le sait, d'ailleurs. Ce n'est pas là une idée nouvelle; elle a été, cent fois, recommandée par d'autres, avant nous et mieux que nous; mais il suffit qu'elle soit sensée, pour qu'on s'obstine à ne pas la mettre en pratique.

Rappelez-vous que pour un fort rhume, il n'y a pas de remède plus efficace que le Sirop de Ducongé.

Cette excellente préparation existe depuis 63 ans.

Son succès a été admis depuis longtemps, dans les cas de Rhumes, de Toux invétérés, d'Asthme, Bronchite, Inflammation de la Gorge, de l'Estomac et des Intestins, le crachement de Sang et la Coqueluche.

En vente chez tous les Pharmaciens. Laboratoire 52 rue Bienville, N.-O.

UN DRAME DE FAMILLE. - Encore un drame sanglant dans la banlieue de Paris.

Celui-ci a eu pour théâtre la commune des Lilas, et s'est déroulé au No 117 de la rue de Paris.

A cette adresse habitaient les époux Drohé. Le mari, Eugène Drohé, âgé de 36 ans, soigneur mécanique, vivait, depuis quelque temps, en fort mauvaise intelligence avec son beau-père, le sieur Antoine Goyot, âgé de 66 ans, qui demeurait dans la même maison.

Les deux hommes avaient eu, à différentes reprises, de violentes querelles pour des questions d'intérêt.

Guyot, reconnaissant son gendre le matin, à sept heures et demie, dans l'escalier de la maison, lui chercha, de nouveau dispute.

Drohé, furieux, s'emporta à le frapper et, après lui avoir assené plusieurs coups de poing, le renversa à terre.

Le vieillard, pour se défendre, tira alors un revolver de sa poche et en déchargea, successivement, quatre coups sur son gendre.

L'ouvrier soigneur tomba ensanglanté. Il avait reçu trois des projectiles, dont deux l'avaient atteint à la bouche et au à la tempe gauche.

On lui prodigua des soins—après quoi, il fut transporté à l'hôpital Tenon, où il a été admis d'urgence.

Son état est complètement désespéré.

Le meurtrier, désarmé et arrêté sur le champ par des voisins, fut conduit au bureau de M. Berthelier-Lasquin, commissaire de police de la circonscription.

Interrogé, il regretta vivement son crime, et déclara qu'il n'avait fait usage de son arme qu'étant en cas de légitime défense.

Il a été envoyé, dans la matinée, au Dépôt.

SAINT-SIÈGE.

Correspondance du *Figaro*:

Rome, 16 mars.

Les rapports du Vatican avec les parties politiques en France préoccupent, de nouveau, vivement, l'opinion. Il s'est passé, ces derniers temps, une série d'incidents qui jettent un jour nouveau sur la "politique française" du Pape—comme on dit, ici, dans les cercles ecclésiastiques.

On a parlé d'une lettre du Pape à M. Chesnelong. Présentée dans ces termes, la nouvelle est inexacte, et c'est ce qui explique comment on a pu la démentir. Ce n'est point le Pape, c'est le cardinal Richard, archevêque de Paris, qui, sur le désir exprès du Pape, a écrit à M. Chesnelong pour le prier, dans l'intérêt de l'Eglise, de sortir de son inaction politique et de garder sa place dans les rangs du parti catholique.

Cette lettre est une sorte d'avance de Léon XIII aux royalistes, qui *tendent* le Vatican depuis son adhésion à la République.

Cette avance, cependant, n'implique nullement une reniaise du Pape; au contraire, il est décidé à persévérer plus que jamais dans sa politique républicaine.

J'ai eu l'occasion de m'entretenir, ici, avec plusieurs évêques français, et tous m'ont confirmé que Léon XIII, dans la conversation qu'il a eue avec eux sur les choses françaises, avait insisté, avec énergie, sur la nécessité pour les catholiques, de se rallier à la République. C'est ainsi qu'à Mgr Lagraage, évêque de Chartres, Léon XIII a adressé ces paroles textuelles: "Je sais que beaucoup de catholiques sont furieux contre moi, mais n'importe; ils ne me feront pas reculer. Ma politique est la bonne et elle triomphera tôt ou tard.

Dans une conversation que j'ai eue avec le cardinal Richard, l'archevêque de Paris m'a déclaré qu'en fond le Pape avait raison de prêcher le ralliement au régime établi, attendu qu'une restauration monarchique paraissait impossible. Le cardinal Richard a ajouté qu'il ne serait pas impossible de gagner à cette idée beaucoup des royalistes actuels, si on les traitait avec douceur et ménagement.

Autre détail très caractéristique: Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier, prélat très distingué, mais connu pour ses opinions royalistes, c'est ce prélat l'audience du Pape.

Au Vatican, le vent est donc, plus que jamais, à la République.

Le Vatican se préoccupe aussi beaucoup des prochaines élections en France. Ces élections seront, en effet, comme la grande épreuve du succès et du progrès de la politique pontificale.

On a parlé d'un document officiel que le Pape publierait à ce sujet. La nouvelle est fausse. Le Vatican n'ignore pas qu'une intervention aussi directe dans les élections françaises, produirait un mauvais effet, et saurait aux intérêts qu'il veut servir.

D'après ce qui se dit à la secrétairerie d'Etat, le vérité est celle-ci: le Vatican croit que les catholiques doivent se présenter aux élections avec le programme du programme minimum, c'est-à dire ne contenant aucune revendication de nature à trop effaroucher l'électeur. En outre, les catholiques doivent, partout où ils le pourront, s'unir à tous les libéraux honnêtes, pour obtenir une République vraiment libérale et respectueuse de tous les droits légitimes.

Le Pape ne veut pas de parti "clérical;" ce qu'il désire, c'est la formation—selon ses propres expressions—"du grand parti des honnêtes gens," parti où les catholiques auront, sans doute, une place, mais qui comprendra, également, tous les éléments conservateurs et libéraux.

Dépêches de l'agence Havas:

Rome, le 14 mars.

Le gouvernement italien avait, paraît-il, prévenu que les membres de la confrérie de Saint Michel, auteurs des récentes manifestations à Vienne en faveur du rétablissement du pouvoir temporel, seraient bien de renoncer à leur pèlerinage à Rome où la population irritée pourrait leur faire un mauvais parti.

Le *Moniteur de Rome* relève cette interdiction et proteste contre elle. Pour elle, elle constitue une atteinte à l'indépendance du Pape et à la libre communication du Saint-Siège avec le monde catholique.

Rome, le 13 mars.

Le Pape vivote dans l'Amérique du Sud Mgr Lasagna, en qualité de délégué apostolique relevant directement du Pape, sans résidence fixe ni lieu officiel. Il sera accrédité auprès de tous les gouvernements de l'Amérique du Sud.

LES BRAMES DE L'AMOUR.—Une Jeune femme de chambre, Louise G....., était devenue la maîtresse d'un employé de la gare d'Auteuil, Louis C....., âgé de trente ans.

Il y a quelques jours, celui-ci l'abandonnait brusquement.

Louise G....., qui aimait l'infidèle, devint folle de désespoir. Elle quitte ses maîtres, emportant un petit panier de provisions, et erra à l'aventure.

Un soir, des mariniers la retirèrent de la Seine, au pont de Sèvres. Transportée dans un poste de secours, elle reçut des soins malgré elle, puis reprit bientôt sa marche, sans but.

Le lendemain matin, à dix heures, un journalier, nommé Wagner, la remarquait sur la berge du quai de Passy, les cheveux au vent et faisant des gestes désordonnés; il descendit près d'elle et fut assez heureux pour la saisir par ses vêtements au moment où elle allait se précipiter dans le fleuve, pour la deuxième fois.

Il l'a conduit alors au commissariat de police du quartier de la Muette, d'où la pauvre fille, reconnue folle, fut conduite à l'infirmerie spéciale du Dépôt.

Dans un autre quartier, c'est un jeune homme de vingt ans qui se tue par dépit, pour d'autres motifs.

M. Eugène François, ouvrier aiguiseur, avait appris qu'une femme qu'il aimait, était à la veille de se marier; désespéré, il s'est précipité par la fenêtre de sa chambre située au quatrième étage, 51, rue de l'Espérance.

La mort a été instantanée.

LA VENGEANCE D'UNE PSEUDO-MARQUISE.—Il y a quelques jours, la concierge d'une maison portant le numéro 12 de la rue Clément-Marot, Paris, mettoyait un appartement inhabité, en vue d'une location prochaine, lorsqu'elle découvrit, dans une cheminée, un fœtus du sexe féminin.

On informa de ce fait M. Mourgues, commissaire de police des Champs-Elysées, qui ouvrit une enquête.

On acquit la certitude qu'une domestique de la maison, nommée Josephine Kermeur, avait accouché clandestinement.

Interrogée par le magistrat, cette fille a fait des aveux complets.

Elle a été arrêtée et envoyée au Dépôt.

L'enquête a établi, en outre, que la maîtresse de cette bonne, qui se fait appeler madame la marquise de L....., se nomme en réalité R..... et est d'origine allemande.

A plusieurs reprises, des personnalités politiques, qui demeurent dans la même maison, gênées par les allures de cette soi disant marquise, ont voulu la faire déménager.

Cette dame résolut de se venger de leur susceptibilité.

Elle orna le chapeau de son cocher, et l'attelage de sa voiture de superbes cocardes tricolores, et s'amusa à faire stationner son coupé, des heures entières, devant la porte cochère de la maison.

Ce qui fait qu'à chaque instant, on entend dans le quartier des propos comme ceux ci:

—Oh! ces hommes politiques, sont-ils capables tout de même, les ministres sont continuellement fourrés chez eux. Il n'y a rien d'étonnant si l'affaire de Panama n'avance pas, à chaque instant un membre du Cabinet vient prendre leurs ordres.

Breuvage à la mode.—Le CHOCOLAT MÉNIER est le breuvage à la mode. En avez-vous jamais fait l'essai? Envoyez carte postale pour échantillonse et renseignements. "MÉNIER, New-York."

Voulez-vous avoir de l'appétit, de l'embonpoint, des couleurs, de la force et de la vigueur, prenez la Salsepareille d'Ayer.

La crise des banques italiennes.

On lit dans le *Journal des Débats* du 13 mars:

Le résumé qu'avaient publié, il y a quelques jours, les journaux italiens, du rapport des commissaires enquêteurs sur la situation de la Banque romaine, tout en étant d'une gravité singulière, n'avait pas trop ému l'opinion publique; elle s'attendait, en effet, à toutes les révélations sur la situation de cet établissement; on se plaisait, au contraire, à garder certaines illusions sur la situation des autres banques d'émission de l'ancien royaume. Il ne paraît pas que la publication qu'a faite dimanche l'*Economista*, et que nous avons analysée ce matin, soit de nature à permettre encore beaucoup d'optimisme.

Sans doute la Banque de Toscane et la Banque de Sicile sont à peu près indemnes; malgré certaines immobilisations fâcheuses, je crois que l'on pourrait dire tout à fait autant de la Banque nationale, qui a dépassé de beaucoup les limites prescrites; il laisse entendre même qu'on l'a échappé belle, car, au moment où l'inspection est survenue, la Banque de Naple était à la veille d'en être réduite à suspendre ses opérations.

C'est jeudi, paraît-il, que ces rapports seront déposés sur le bureau de la Chambre et l'on peut s'imaginer que ce dépôt ne s'effectuera pas sans amener une vive discussion; l'opposition, qui n'avait cessé de réclamer une enquête parlementaire, ne manquera pas de protester qu'on lui cache encore une partie de la vérité et de demander plus de lumière, car plusieurs parties demeurent assez vagues, notamment en ce qui concerne les responsabilités à établir. Le ministère doublera-t-il ce cap hérissé? Cela est possible, malgré les bruits de crise partielle qui circulent; seulement, de semblables garanties ne devra pas s'entourer M. Giolitti, quand il présentera enfin son projet définitif sur la réforme des banques, pour fermer la bouche aux malveillants et empêcher le retour de pareils scandales!

5,000 FRANCS POUR UN MARIAGE.—Une assez curieuse affaire a été plaidée devant la quatrième Chambre du Tribunal civil de Paris.

Les époux Damian, marchands de vins assez mal famés, pendant l'Exposition de 1889, de louer, aux environs du Champ de Mars, un petit café, et d'y augmenter l'attraction au moyen de huit vers numéros plus ou moins excentriques.

Parmi ces numéros on trouvaient des clowns, qui se livraient, après s'être tiré un coup de pistolet en pleine figure, à cette plaisanterie traditionnelle qui consiste à cracher par terre pas mêts de haricots sous simulant des dents cassées.

Un chanteur assez connu dans le monde des cafés concerts, M. Stéphany, venait immédiatement après, exécuter, devant le public, une chanson correcte ide de danse. Le soir en question, il devait paraître dans ces exercices. M. Stéphany glissa, en dansant, sur un des haricots crachés par les clowns, et si malheureusement, qu'il se fractura la rotule.

Aussi, réclamait-il 5,000 francs de dommages-intérêts aux époux Damian prétendant que l'accident était dû à un mauvais état du plancher et à l'insuffisance du balayage de la scène.

Les époux Damian n'ont pas comparu sont l'assignation qui leur avait été donnée voyée.

Le Tribunal, après avoir entendu Me Jean Battaille pour M. Stephany, a reconnu, en principe, la responsabilité du cafetier, mais, avant de faire droit, il a ordonné une enquête, afin de vérifier l'exactitude des faits articulés par l'artiste.

Le Printemps est à nos Portes.

C'est l'époque de l'année où l'on est le moins en fatigué. Le sang s'échauffe et le système s'affecte.

Vous avez besoin d'un Tonique.

Préférable au Bœuf, au Vin, au Fer, et à la Bière, etc., est le plus grand dépuratif et le fortifiant: le

ROYAL GERMETUER DU DR KING.

Il vous rétablira.

Jamais il ne rate son effet.

Toujours il donne satisfaction.

Aussi agréable que de la Limonade.

—Fabriqué seulement par le—

KING'S ROYAL GERMETUER CO.

d'Atlanta, Ga.

Faites usage des Pilules de Germeteur du Dr King.

50 pilules dans une boîte—25 cts.

3 fév—

GONZALES & LAUDUMIEY

Entrepreneurs de pompes funèbres

CHEMIN DU BAYOU 170.

Près Rampart, Téléphone 479.

La maison exécute avec soins et célérité tous les travaux de son ressort qui lui sont confiés: embaumements, enterrements, etc. Elle fournit à bref délai des voitures pour Métairie, promenades, noces et baptêmes, etc., ainsi que ses Tally les plus soignés. A toute heure, jour ou nuit, on peut par téléph ne transmettre des commandes qui seront de l'établissement sont d'une modicité extrême. 1 fév 93—1an

VIGNERIVEILLE. — Dé édé, hier soir, 29 mars, à 9 heures, M. D. VIGNERIVEILLE, âgé de 43 ans, natif de Pardac, Hautes-Pyrénées, France, et habitant à Nouvelle-Orléans depuis vingt ans. Les amis et connaissances de sa famille et ceux des familles Charles, Courtalet, Verges et Vigneriville sont respectueusement invités à assister à ses funérailles, qui auront lieu aujourd'hui à 4:30 heures P. M., de sa dernière résidence, coin Aubry et White.

De la part de sa veuve.

AVIS.

Le soussigné a l'honneur de prévenir ses amis et le public en général, que, ce jour de son Café-Restaurant a été cédé par Agenor Maritime qu'il a fondé en 1882. Il va sans dire que la qualité de Vins français et de Californie qu'il tiendra dorénavant à la disposition de sa nombreuse clientèle un stock de Liqueurs françaises des meilleures marques, ainsi que les Whiskies, Cognac et Marcs de toutes sortes importées et de pays.

Toutes mes marchandises seront vendues aux familles au plus bas prix et délivrées dans toute la ville sans frais. Patronage sollicité.

2 mars—1m Cor. Bourbon and Toulouse.

J. VERGNOLE,

SUCCESSEUR DE CAZAUX & VERGNOLE

Importateur et Marchand-Commissionaire.

VINS ET LIQUEURS.

Fabricants de Cordiaux et de Sirops.

EAUX DE VIE, (Whiskies) doux

Une Spécialité.

SEUL AGENT pour la vente des Vins de A. REUS & CIE, de Oak-ville, Cal.

64 rue Decatur, Nlle-Orléans.

4 mars 1m

Mme Godin-M.

Robes et Confections

—44 RUE BOURBON.—

Mme GODIN profite du changement de saison pour rappeler ses Dames qu'elle tient dame des toilettes de visite et de réception de la dernière création parisienne à prix et pour les faciliter d'en avoir.

Mme GODIN est à même de livrer des toilettes en 48 heures très bien faites et entourées de soins les plus consciencieux.

Spécialité de Costumes, Gants, Tailleur, et de Voyages.

1 mars—1 mois

Le Fait

Que la Salsepareille d'AYER A GUÉRI D'AUTRES PERSONNES de Maladies Scrofuleuses, d'Eruptions, de Furoncles, d'Exzéma, des Maladies de Foie et des Reins, de la Dyspepsie, du Rhumatisme, et du Catarrhe devrait être une preuve convaincante que le même cours de traitement VOUS GUÉRIRA. Tout ce qui a été dit des merveilleuses guérisons effectuées par l'usage de la

Salsepareille d'AYER

pendant les 50 dernières années, véritablement peut s'appliquer de nos jours. Elle est, sous tous les rapports, La Médecine Supérieure. Les propriétés curatives, la force, le goût en sont toujours les mêmes; et pour n'importe quelles maladies du sang que la Salsepareille d'AYER soit prise, les sueurs maladies cèdent à ce traitement. Quand vous demandez pour de la

Salsepareille d'AYER

ne vous laissez point persuader d'en acheter n'importe quelles autres sans valeur, lesquelles sont, pour la plupart, des mélanges d'ingrédients bon marché, ne contenant point de salsepareille, n'ont aucun type uniforme d'apparence, de goût ou d'effet, ne sont dépuratifs du sang que de nom seulement, et vous sont offertes parce qu'il y a plus de profit en les vendant. Prenez

La Salsepareille d'AYER;

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. Vendue partout les Druggistes. Prix $1.

Elle va guérir d'autres, elle vous guérira.

WANTED—Gentleman or Lady to travel; no preference where qualified; steady employment; salary, $750 and traveling expenses. Position permanent. Railway fare paid here if engaged. Enclose reference and self addressed stamped envelope.

General Manager, Leak Drawer P, Chicago, Ill.

16 mars—15TFF

Semences de Ris! Semences de Ris!

Semence de riz de choix de Honduras et de la Caroline.

A vendre par JOSEPH BUCHLER, Propriétaire du Planters Rice Mill 92 rue Decatur.

16mars—1m

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer d'Orléans.—Ecrit—Nlle-Orléans, 7 mars 1892.—A une assemblée régulière du Conseil d'Administration de cette Compagnie, le 12 de ce mois, un dividende de DEUX POUR CENT (2 O/O) sur le capital a été déclaré à prendre à partir du 4 avril 1893.

Le livre des transferts sera fermé dix (10) jours avant la date fixée pour le payement de dividende qui se fera de 9 heures du matin à 1 heure après midi.

25mars—9f P COUGOT, Secrétaire.

New Orleans Co-operative Banking Association,

127 rue Gravier.

Nouvelle Orléans 8 mars 1893

Une réunion générale des actionnaires de la "N. O. Co-operative Banking Association" aura lieu, conformément à l'article douze de la Charte de cette Banque, No 127 rue Gravier, lundi, 17 avril 1893, à 10 a.m., pour délibérer sur les amendements suivants qu'il est question d'introduire dans la charte de la Banque.

1° Pour amender l'article deux de manière à porter le fonds capital à trois cent mille dollars et pour établir la manière de payer ce montant.

2° Pour rapporter l'article 7 et canceller et annuler toutes les autres dispositions de la charte relatives aux actions de fondateurs et les abolir.

3° Pour amender l'article 13 en y ajoutant les dispositions suivantes: Que nul décernois ne devra être membre ayant droit à un crédit à moins qu'il ne possède en son propre nom une action de cette banque pour chaque crédit de $250 qui lui sera alloué et une action de plus pour toute partie fractionnaire de cette somme de $250 de crédit. Néanmoins, le membre à crédit qui disposera ou aura disposé des sous n'aura pas besoin pour lui donner droit à un crédit, perdra son privilège comme membre ainsi que son droit au crédit qui lui aura été alloué.

4° Pour amender l'article 21 de manière à distribuer les profits comme suit:

I. 50 pour cent aux actionnaires.

II. 40 pour cent aux membres en proportion de leur crédit.

III. 10 pour cent seront passés au fonds de réserve.

V Pour canceller et annuler l'article 23 de la dite charte.

VI. Pour ajouter à la charte un article déclarant qu'aucun actionnaire n'aura le droit de voter à une élection générale quelconque à moins qu'il ne soit démontré par les livres d'actions de la corporation qu'il est possesseur de ses actions depuis les trente jours qui précèdent la dite élection.

W. F. WALL, Caissier.

9 mars—1m

JOURNAUX FRANCAIS

COURRIER DE FRANCE

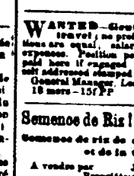

Dépositaires Généraux:

L. DERMIGNY & Cie.

126 W. 25th Street. NEW YORK.

Envois par la Poste dans toute l'Amérique

DEMANDEZ LA LISTE!

Conditions spéciales aux Marchands

CRESCENT CITY

JOCKEY CLUB

SAISON D'HIVER.

A partir du mercredi, 1er mars, les courses commenceront à 2 heures au lieu de 2.30 heures P. M.

Cinq courses ou plus chaque jour.

Entrée, 50cts, donnant accès partout sur le terrain et aux tribunes.

2 déc—1 an

Scientific American Agency for

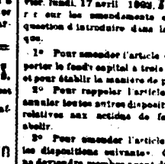

CAVEATS, TRADE MARKS, DESIGN PATENTS, COPYRIGHTS, etc.

For information and free Handbook write to MUNN & CO., 361 BROADWAY, NEW YORK. Oldest bureau for securing patents in America. Every patent taken by us is brought before the public by a notice given free of charge in the

Scientific American

Largest circulation of any scientific paper in the world. Splendidly illustrated. No intelligent man should be without it. Weekly, $3.00 a year; $1.50 six months. Address, MUNN & CO., PUBLISHERS, Broadway, New York City.

Avis.

Excursions de dimanche à bon marché sur le New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Algiers à 8 A. M., et arrivent à 7.05 P. M. Billets, aller et retour, 50c. 75c. et $1.00.

J. S. LANDRY, Surintendant. J. S. LANDRY Agent général pour le Nord et les Passagers

29 oct—1an

A vendre

A Mandeville 24 lots de terre premier choix, nouvellement lotis et situés sur les rues Carondelet et Westerfield, à 250 pieds de profondeur, le tout mesure 1 acre.

Ces lots sont à proximité de lac et du chemin de fer et pas loin pour la somme de $65 le lot, $15 comptant et la balance $5 par mois.

Mandeville est le pays le plus sain de la Louisiane, à deux heures de la Nouvelle-Orléans.

Communication facile, belle plage, chasse et pêche en abondance.

Nous dégagé la soussigné de se hâter car bon lots ont été doublement de prix.

S'adresser pour visiter et traiter à M. J. B. Sandet, propriétaire au Cloz Vergnet, à Mandeville, ou M. P. L. Fourchy, notaire, 112 Carondelet. Nouvelle-Orléans

4 sept—

Autres terrains à vendre.

Les lots ci-dessus étant presque tous vendus nous mettons en vente 10 autres sur la propriété de Clos-Vergnet même. Ces terres sont plantées en arbres à plaisir et d'un rapport et de jouissance. Elles sont entourées de haies vertes et mesurent 50 pieds de face sur la grande route de Lamarque, Mandeville, Covington et Abita Springs sur 100 pieds de profondeur. Les lots sont en vente pour la somme de 75, 100 et 125 dollars l'un, 10 dollars comptant et 5 ou 10 dollars par mois au gré de l'acquéreur.

28 oct—

SOARDS'

1893—NEW ORLEANS—1893

City Directory

Est maintenant reconnu comme étant le meilleur Directory qui ait jamais été publié dans cette ville. Il est aidé de plus grande valeur pour les négociants. Prospectus vous le fera immédiatement.

City Directory (Directory de la ville) prix $6 00
Business Directory (Directory des affaires) prix $1 00
Mappe de la ville (lithographiée en 3 cou leurs)..... 50

Il ne reste que quelques exemplaires du Directory de 1892. Ceux qui désirent en obtenir à la suite de divers accidents, n'importe lequel des livres mentionnés ci-dessus est servi par express ou par la malle dans toutes les parties des Etats Unis, sur réception du prix demandé.

R. L. SOARDS, Editeur,
3 Commerce-st Filles.

17 fév—

C. E. KELLS & M. VIET.

CHIRURGIENS-DENTISTES

No. 118 rue Dauphine, immédiatement ouverte l'édifice nouvellement fini, angle de la rue du Canal.

Spécialité de tous genres de dents artificielles

Le concert de leurs amis.

Un de nos plus ardents

DE

Dr